

Informations pour l'inscription en ligne

Pour un premier accès au site des inscriptions en ligne, vous devrez créer un compte (nouvel utilisateur) puis votre demande de création de compte sera traitée dans les 24 heures. Vous recevrez un code qui vous permettra de poursuivre votre inscription.

Documents à fournir pour l'inscription en ligne :

1. Curriculum Vitae à jour
2. Lettre de motivation explicitant les objectifs du projet de formation, les liens avec les parcours professionnels (passé, actuel, projeté).
3. Titre-s/diplôme-s, certificat-s (le plus élevé) (fin d'études secondaires, hautes écoles, uni, EPF)
4. Recto-verso d'une pièce d'identité valable
5. Recto-verso du titre de séjour ou d'établissement en cours de validité (si applicable)
6. Photo récente, format passeport

Paielement :

Le paiement de la taxe d'inscription de 200 CH peut se faire en ligne directement en même temps que l'inscription, sinon merci de joindre le récépissé du versement.

Attention :

Après un paiement en ligne, retourner finaliser votre inscription. Vous devez avoir reçu un accusé de réception de : noreply@hes-so.ch

Confirmation d'inscription

 noreply@hes-so.ch
À : [redacted] © GE-VisionS - CAS DAS Médiation
Assurer un suivi. Terminé le mercredi, 3 juillet 2024.

 Répondre  Répondre à tous  Transférer 

mar. 02.07.2024 19:28

Objet : Confirmation d'inscription à la formation CAS Médiation de conflits 2025, [redacted]

Madame,

Le service de la formation continue accuse réception de votre dossier d'inscription à la formation CAS Médiation de conflits 2025 et traitera votre demande dans les meilleurs délais.

Votre dossier d'inscription sera transmis pour étude à la direction du programme et au comité d'admission. Nous vous recontacterons ultérieurement.

Nous vous remercions de votre inscription et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Service de la formation continue

VisionS - Rue de l'Encyclopédie 5 - 1201 Genève - <https://www.hesge.ch/visions/>

Si ce n'est pas le cas, c'est que votre inscription n'est pas finalisée. Retourner sur votre inscription et finalisez-là. Si vous ne le faites pas votre candidature ne pourra pas être prise en considération.

Février 2025